



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Déclaration de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre

Centre AFPA de Caen - Lundi 14 janvier 2013

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président de la région,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Président de l'AFPA,
Mesdames et Messieurs les membres des instances de l'AFPA et représentants des organisations syndicales,
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui dans ce magnifique centre AFPA de Caen. J'ai eu un réel plaisir à le visiter et à échanger avec des formateurs et des stagiaires.

Venir à Caen conduit naturellement à faire référence à l'histoire. Il y a près de 70 ans, sur le site où nous nous trouvons, il y avait un camp de prisonniers. Il a été réquisitionné dès 1946 comme lieu de formation professionnelle accélérée et c'est ici que fut mise en place la première formation de maçonnerie pour adultes de l'après-guerre.

La politique d'emploi et de formation de l'Etat s'est toujours appuyée sur l'AFPA, depuis sa création, en 1949, même si le nom d'AFPA date de 1966. Et votre association a su progressivement adapter son offre aux évolutions économiques et sociales.

L'histoire de ce centre de Caen en témoigne : d'abord des formations du bâtiment, puis industrielles, en hôtellerie-restauration, en informatique et enfin pour les services à la personne. Plus récemment, vous avez complété votre offre d'un important dispositif de formation aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie par l'isolation, sous l'impulsion du Conseil régional.

Je ne découvre pas l'AFPA aujourd'hui. Je pense en particulier à Saint-Herblain, où a débuté mon parcours d'élu local et où se trouve un autre très beau centre de formation de votre association. J'ai pu en mesurer l'efficacité.

La France est aujourd'hui engagée dans un nouvel effort, celui du redressement dans la justice. Il s'agit de bâtir le « nouveau modèle français », qui allie compétitivité et solidarité. Et je n'imagine pas ce nouveau modèle sans une AFPA forte et ambitieuse, car la compétitivité et la solidarité sont au cœur de votre action et de votre identité.

La compétitivité, ce sont vos formations liées à l'industrie et qui sont indispensables au redressement de notre appareil productif. La Région Basse Normandie l'a bien compris et elle s'appuie sur les compétences de vos formateurs pour concrétiser les grands projets nationaux que sont la construction de champs éoliens off shore ou l'EPR de Flamanville.

La solidarité, c'est votre capacité à accompagner les demandeurs d'emploi vers les premiers niveaux de qualification, y compris les plus fragiles d'entre eux.

L'AFPA rend un véritable service d'intérêt général. Or, nous l'avons trouvée dans une situation tellement dégradée que son existence était menacée. Cela suscitait une angoisse légitime parmi les personnels de l'association, dont je connais l'attachement à cette structure et à ses missions.

C'est pourquoi j'ai très vite engagé le gouvernement, comme je l'avais annoncé dès la clôture de la Grande conférence sociale, à trouver les solutions permettant de sauver l'AFPA et de lui redonner un avenir.

Je veux saluer ici l'action résolue de Michel Sapin et de Thierry Repentin. Alors que le gouvernement précédent, par impréparation coupable, laissait mourir l'AFPA à petit feu, mon gouvernement s'est mobilisé, aux côtés des salariés de l'AFPA et de leurs représentants.

Il a d'abord fallu consolider de façon urgente l'AFPA sur le plan financier, par un travail de conviction auprès du pool bancaire et par le déblocage d'aides financières.

Parallèlement, une nouvelle dynamique a été impulsée avec la nomination comme Président d'Yves Barou. Je le remercie ici d'avoir relevé ce défi et d'avoir apporté ses compétences, son énergie et son sens de l'innovation au service de cette mission. Yves Barou a élaboré, dans le cadre d'un dialogue social exemplaire, un plan de refondation qui a le mérite d'être global et de miser sur l'avenir. J'ai confiance dans ce plan.

Sa mise en œuvre s'accompagnera de mesures de réorganisation, de réduction des coûts de fonctionnement et de réduction des effectifs. Mais parce que la priorité du gouvernement c'est l'emploi, parce que nous ne voulons pas perdre ce formidable capital humain, je prends l'engagement qu'il n'y aura pas de licenciements économiques au sein de l'AFPA.

Cette fois, l'Etat ne laissera pas l'AFPA seule. Depuis plusieurs mois, nous travaillons à faire avancer deux grands chantiers, décisifs pour le devenir de l'AFPA, la capitalisation et l'immobilier. Je suis aujourd'hui venu vous annoncer des décisions précises.

L'AFPA a été soumise à la concurrence sans être armée pour y faire face. Elle a aujourd'hui besoin de fonds propres pour emprunter à moyen terme, financer sa refondation, et procéder aux investissements qui permettront la remise à niveau de son patrimoine. C'est pourquoi l'Etat va doter l'AFPA de fonds propres. Nous souscrirons une participation permettant de consolider le bilan de l'association : dès cette année 2013, l'Etat investira 110 millions d'euros.

Ce renforcement devra s'accompagner de la mobilisation des établissements bancaires, actuels ou futurs partenaires financiers de l'AFPA, pour financer l'exploitation et les investissements à venir de l'association.

Ces efforts de tous se prolongeront sur les années suivantes. Les établissements bancaires par leur financement régulier de la vie de l'AFPA. L'Etat, en souscrivant à nouveau sur la période 2014-2017, avec d'autres partenaires, un montant global équivalent à celui de la souscription de 2013.

Au total, c'est un besoin de financement de près de 430 millions d'euros que l'Etat, les partenaires qu'il réunira et les banques devraient financer.

L'autre grand chantier, c'est l'immobilier. Cet immobilier appartient aujourd'hui en grande partie à l'Etat. Nous voulons donner à l'AFPA les clefs qui lui permettront de maîtriser la carte de ses sites de formation et de valoriser les services qu'elle est l'une des seules à savoir rendre et qui sont si importants pour les stagiaires les plus fragiles : l'hébergement et la restauration.

Dès les premiers mois de cette année, l'Etat conclura avec l'AFPA des baux emphytéotiques administratifs pour une première vague significative de centres de formation, d'hébergement et de restauration. Ces baux donneront la possibilité à l'AFPA d'occuper le domaine public dans la durée et de bénéficier de droits réels pour adapter et étendre ses locaux et en améliorer la gestion.

Cette démarche nous permettra de valider dans deux régions leur faisabilité. L'intérêt immédiat de ces baux, c'est de permettre des partenariats avec des organismes du logement social pour la rénovation ou la gestion des hébergements, en les ouvrant à d'autres publics. Il y a donc aussi un enjeu d'intérêt général essentiel dans la crise du logement que nous connaissons.

D'autres solutions complémentaires sont envisageables, nous les étudions.

Parallèlement, la gouvernance de l'AFPA sera ajustée, afin de permettre aux différents partenaires, dont l'Etat, de mieux suivre la mise en œuvre du plan de refondation et le devenir de l'association.

Vous le voyez, l'accompagnement de l'AFPA par l'Etat, ce ne sont pas que des mots. On dit parfois : « il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour » ! Je vous apporte aujourd'hui les preuves de la confiance de l'Etat.

Mais il y a à mon sens d'autres acteurs qui doivent prendre toute leur part dans la refondation de l'AFPA : je pense aux branches professionnelles qui doivent pouvoir s'appuyer au mieux sur les compétences de l'AFPA pour développer leur politique d'alternance et de formation.

Je pense aux régions, qui en sont aujourd'hui les principaux commanditaires. Je suis d'autant plus à l'aise pour le dire ici que la région Basse Normandie et son Président Laurent Beauvais ont toujours intégré l'AFPA dans leur stratégie de développement économique.

Les régions, à travers l'action de l'ARF, se sont déjà mobilisées dans la phase de consolidation financière de l'AFPA. La nouvelle étape de la décentralisation va renforcer leurs compétences en matière de formation professionnelle. J'attends donc qu'elles s'investissent plus avant dans la refondation de l'AFPA.

Mesdames, Messieurs, notre grande bataille pour 2013, le Président de la République l'a rappelé, c'est l'emploi. Nous avons déjà enclenché des actions de grande ampleur : le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, les emplois d'avenir, les contrats de génération, les mesures en faveur de la sécurisation de l'emploi grâce à l'accord que viennent de conclure les partenaires sociaux.

C'est avec une immense satisfaction que j'ai pris connaissance de l'aboutissement de cette négociation vendredi dernier. Dans le contexte économique que nous traversons et face à la gravité de la situation de l'emploi, les partenaires sociaux ont su dialoguer et rechercher des compromis. Je formule le vœu que sur la base de cet accord, le plus grand nombre des partenaires sociaux soit désormais en mesure de le signer. Cet accord est un élément majeur du nouveau modèle français que nous construisons, tant sur la méthode – la priorité donnée au

dialogue social - que sur le fond : l'équilibre entre des sécurités nouvelles pour les salariés et des possibilités d'adaptation pour les entreprises pour maintenir l'emploi.

J'ajouterai désormais à l'ensemble de cette mobilisation pour l'emploi la refondation de l'AFPA.

Voici ce que je voulais vous dire en venant ici, et après avoir dialogué avec des formateurs, mais aussi des stagiaires. Et c'est en pensant à ces stagiaires que je voudrais conclure.

En les écoutant, on devine parfois les souffrances vécues, qui se cachent derrière la pudeur des personnes.

On mesure vite la « galère » que connaissent ceux qui n'ont jamais la qualification attendue, ni l'expérience exigée. Et que d'humiliations pour d'autres qui ont dû quitter leur emploi. Le chemin à suivre est ensuite long et compliqué. Nous avons encore du travail à faire pour améliorer tout cela. Et je souhaite que l'AFPA joue un rôle encore plus important.

Car dans l'expression de ce que j'ai entendu, il y a aussi une espérance, une fierté retrouvée. Nous vous accompagnerons en pensant à ces victoires, à la fois personnelles et professionnelles, qui sont celles des 45 000 stagiaires qui franchissent les portes de vos centres tous les matins. Je souhaite qu'avec vous, ils soient bien plus nombreux demain.

Je vous remercie.